

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 171 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 171

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 mars 1941

Numéro JO
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro
31 mars 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vuordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont promulgués à la Cote française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 10 octobre 1910 sur l'ex portation des capitaux, les opérations de change et le commerce de l'or; 2° L'arrêté ministériel du 10 octobre 1940 sur les opérations prohibées ou autorisées.

Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal Officiel après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.